

La Lettre de NaturEssonne

Bulletin de NaturEssonne

Association d'Étude et de Protection
de la Nature en Essonne

Siège social : 10, place Beaumarchais
91600 SAVIGNY -SUR-ORGE
tel : 01 69 96 77 75
SIRET n°40062440900027

naturessonne@naturessonne.fr
www.naturessonne.fr

Octobre 2024 - N°84

"...il comprit que les associations renforcent l'homme, mettent en relief les dons de chacun, et donnent une joie qu'on éprouve rarement à vivre pour son propre compte..." **Italo Calvino** Le Baron perché



Le futur est le monde que nous laisserons à nos enfants et aux générations futures. Nous pouvons et nous devons nous en sentir responsables.

Alors pourquoi et comment le changer ?

Nous nous en tiendrons au domaine qui concerne NaturEssonne, la connaissance et la protection de la nature. Mais il y aurait évidemment beaucoup à dire sur tout ce qui nous entoure.

La nature subit de nombreuses agressions – érosion de la biodiversité, disparition des habitats, incendies.... Bien sûr, chacun à notre niveau, nous essayons de limiter ces impacts. Même si, en même temps, sans le vouloir, nous participons plus ou moins à ces impacts.

Donc ce serait bien de changer le futur. Mais comment peut-on intervenir, dans notre modeste position ?

Par exemple, en favorisant la reproduction des chouettes par la pose et le suivi des nichoirs, comme le fait depuis de nombreuses années le groupe Chevêches-Effraies.

Par exemple en participant aux chantiers nature, qui contribuent à limiter la régression des pelouses calcaires en maintenant ces milieux ouverts.

Par exemple en s'investissant dans les activités de NaturEssonne, ou d'autres associations, ou même en agissant seul, en fonction de ses possibilités et de ses capacités.

Évidemment il faut rester réaliste quant aux résultats de ces actions. Mais c'est certainement mieux que d'attendre les bras croisés. Ou pire de participer à des actions qui contribuent à dégrader encore plus la nature.

Donc oui, il faut changer le futur. Et le changer dans le bon sens. Car le futur sera ce que nous en ferons.

Georges Fouilleux, Président

SOMMAIRE

L'édito	P. 01
Témoignages	P. 02
Groupe Gestion conservatoire	P. 03
Groupe botanique	P. 05
Groupe amphibiens-reptiles	P. 11
Groupe entomologie	P. 13
Groupe ornithologie	P. 17
Revue de Presse	P. 28
Revue de toile	P. 29
Brèves	P. 30

TÉMOIGNAGES

Je m'appelle Kyrian HEMERY, j'ai 19 ans et je suis actuellement en BTSA GPN (1) à L'Agro-Campus des 2 Vallées à Vendôme. J'ai été pris à NaturEssonne comme stagiaire pour 12 semaines au total. J'ai effectué ma première période de stage cet été pendant 8 semaines et je reviens en octobre-novembre pour effectuer ma seconde période de 4 semaines avec Julie Penneteau comme maître de stage.

En 6 semaines j'ai pu assister et participer à diverses activités comme la préparation et la réalisation d'une animation sur le thème de la nature pour de jeunes enfants (6-12 ans) à Chalo-Saint-Mars. J'ai également pu participer à plusieurs suivis (orthoptères et lépidoptères) et assister à une réunion entre plusieurs communes et le CEN-IDF (2) pour un futur ABC (3).

Enfin, j'ai commencé la rédaction d'un plan de gestion pour une parcelle (Les Uzelles) dans la forêt de Sénart.

Cela m'apporte de l'expérience sur différents plans tels que l'expertise naturaliste ou le côté administratif de la protection de la nature dans une association. Une diversité de connaissances qui me sera sûrement utile par la suite sur le plan professionnel aussi bien que sur le plan personnel.

J'ai hâte de voir ce que me réserve la suite de mon stage.

Kyrian HEMERY

stagiaire du 18 juillet au 30 août

puis du 14 octobre au 8 novembre 2024

1- Brevet de Technicien Supérieur Agricole en Gestion et Protection de la nature

2- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France

3- Atlas de Biodiversité Communal



Actuellement en BTSA GPN à l'école LEA-CFI, j'ai dû me mettre à la recherche d'une structure pouvant m'accueillir en stage sur une période de deux mois. C'est en me rapprochant des professeurs et des anciennes "première année" que j'ai pu en trouver une. Ils m'ont tous, sans exception, conseillé l'association NaturEssonne.

En effet, je ne regrette pas d'avoir pu suivre mon stage jusqu'à la fin.

J'ai pu participer à la création d'une animation pour l'entreprise TRIADIS, prendre une part active sur le terrain pour faire des suivis et des inventaires (lépidoptère / botanique / reptile), ce qui m'a fait acquérir certaines connaissances dans différents taxons et protocoles. J'ai également pu participer aux animations réalisées auprès de l'école de Saclas, ce qui m'a permis d'acquérir de la patience et de l'écoute.

Ce stage a été réellement formateur pour moi. Je recommande fortement NaturEssonne pour un jeune soucieux d'apprendre. Je serai également ravie de revenir en tant que bénévole pour cette association.

Enfin, je tiens à remercier ma maître de stage Julie Penneteau, salariée de NaturEssonne, qui a été très pédagogue, gentille et patiente avec moi.

Lauriane Petit-Delfaud

stagiaire du 27 mai 2024 au 19 juillet 2024



une animation à Chalo-Saint-Mars



Au cours de son stage, en juillet, Kyrian a été en charge d'une animation pour les enfants de 6 à 12 ans, sur le thème de la nature, dans le Parc Bouniol (commune de Chalo-Saint-Mars)

La séance s'est organisée en 4 ateliers d'une vingtaine de minutes ayant chacun pour thème : **"détermination", "chaîne alimentaire", "pollinisation et décomposition", "déchets"**.

J'ai commencé par me présenter puis présenter l'association.

-**DÉTERMINATION** : j'ai demandé aux enfants s'ils connaissaient la différence entre un insecte et une araignée. Une petite fille a parlé du nombre de pattes. Je lui ai dit que c'était exact. Ensuite je lui ai demandé si elle savait qui avait quoi comme nombre de pattes. Elle a hésité mais a donné la bonne réponse. Puis j'ai constitué 3 groupes : 2 groupes de 4 et un groupe de 5. J'ai fourni à chaque groupe le matériel nécessaire - c'est-à-dire un filet à papillon faisant office d'épuisette - pour capturer différents animaux afin de les identifier à l'aide de clefs de détermination (insecte, arachnide, gastéropode, crustacé). Dès qu'une bête était attrapée, je la mettais dans une boîte d'observation, et à l'aide de la clef de détermination les enfants devaient trouver l'ordre de l'espèce. Les animaux ont été ensuite relâchés.

-**CHAÎNE ALIMENTAIRE** : j'ai souhaité aborder ce thème, lié à celui de la prédation, ainsi que l'importance de l'équilibre entre chaque maillon de la chaîne dans un écosystème. J'ai donc assigné à chaque enfant de chaque groupe le nom d'un animal, en leur posant la question : qui mange qui et qui se fait manger par qui ?

Après un certain temps de concertation, ils se sont mis en ligne par groupe, en disant qui mangeait qui.

Ensuite je leur ai demandé : "d'après vous, si un maillon de la chaîne venait à disparaître, que se passerait-il ?" Ils ont tous pu déduire que si un maillon manque, la chaîne alimentaire s'écroule.

-**POLLINISATION ET DÉCOMPOSITION** : pour ce 3^{ème} atelier j'ai décidé d'aborder les fonctions des insectes dans un écosystème. Je leur ai d'abord demandé s'ils connaissaient le point commun entre un moustique, une abeille et un papillon, à part le fait que ce sont des insectes. Avec un peu de mal ils ont réussi à parler des fleurs. J'ai alors recentré sur la pollinisation et leur ai expliqué cette notion et son utilité.

Pour faire le parallèle entre les pollinisateurs et les décomposeurs, je leur ai présenté un insecte assez spécial : la Cétoine dorée. Sa particularité est que, lorsqu'il est encore à l'état de larve dans le sol, cet insecte se comporte en décomposeur. J'ai expliqué l'importance et l'utilité de cette fonction.

Ensuite, pour aller plus loin dans le cycle de vie de la Cétoine dorée, j'ai abordé la métamorphose. J'ai donc demandé aux enfants de reconstituer les groupes pour une nouvelle activité : remettre dans l'ordre le cycle de vie de la Cétoine dorée, d'une libellule et de l'Azuré des mouillères, de l'œuf à la métamorphose.

Chaque groupe a dû présenter devant les autres groupes le cycle de l'insecte qui lui avait été attribué.

J'ai également pu leur montrer une libellule et son exuvie.

-**DÉCHETS** : pour ce dernier atelier, j'ai voulu parler de l'importance du recyclage des déchets et de la nécessité de jeter les déchets dans les poubelles et non dans la nature.

J'ai montré aux enfants différents déchets tels que des chewing-gums, des piles électriques (au passage j'ai montré l'intérêt d'utiliser des piles rechargeables), des mégots de cigarettes... Au fait, savez-vous qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau ? Imaginez une bouteille d'eau d'un litre : ce sont 500 bouteilles d'eau qui ne sont plus consommables ! J'ai aussi montré la différence de pollution entre une bouteille en plastique et une bouteille en verre. J'ai expliqué comment on les recycle. J'ai également dit que la pollution tue des millions d'animaux et que c'est dérangeant pour la nature.

Je précise que les 3 groupes étaient encadrés par 3 animatrices, ce qui m'a fortement aidé à canaliser les enfants et m'a permis de passer de groupe en groupe sans crainte de perturber l'activité.

Pour terminer l'animation j'ai proposé un petit jeu qui aborde la prédation et l'écholocalisation d'une chauve-souris sur sa proie, en l'occurrence un papillon.

Pour ce jeu nous avons formé un cercle en nous tenant par la main. À l'intérieur du cercle, deux enfants : l'un, les yeux bandés, jouait le rôle de la chauve-souris, l'autre secouait une boîte avec du riz pour indiquer sa position lorsqu'il se déplaçait.

En conclusion, j'ai demandé à chacun d'exprimer ce qu'il avait retenu de la séance, et j'ai remercié tout le monde pour sa participation.

Kyrian Hemery



Une sauterelle des milieux buissonneux chauds et secs l'Ephippigère des vignes

L'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) est une



Classe : Insecta
Ordre : Orthoptera
Famille : Tettigoniidae
Genre : Ephippiger
Espèce : Ephippiger diurnus

grande sauterelle à l'abdomen rayé, pouvant mesurer jusqu'à 5 cm de long. Visuellement, elle est facilement reconnaissable grâce à son pronotum⁽¹⁾ relevé en forme de selle de cheval. Néanmoins, elle se camoufle efficacement dans

les arbustes (genévriers, aubépines, jeunes chênes, etc.).

Il est ainsi plus aisé de la repérer par beau temps grâce

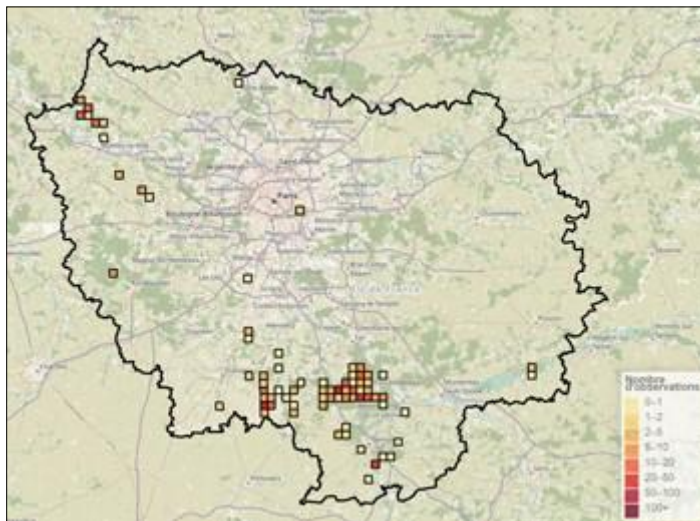
au chant caractéristique des mâles. Toutefois, leur son est produit dans les hautes fréquences. L'utilisation d'un détecteur d'ultrasons peut alors constituer une aide au repérage des individus chanteurs, pour les personnes n'ayant pas la possibilité de les détecter à l'ouïe. **Chez les sauterelles, les stridulations sont émises par le frottement des ailes entre elles**, ce qui ne fait pas exception chez l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) malgré ses ailes atrophiées totalement inaptes au vol. Cette particularité réduit fortement les capacités de dispersion de l'espèce, la rendant particulièrement sensible aux modifications de son habitat. L'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) affectionne les milieux chauds et secs, riches en arbustes, tels que les lisères forestières ensoleillées, les prairies et pelouses embroussaillées ainsi que les landes parsemées d'arbustes (Houard & Johan, 2021). Cette exigence écologique vis-à-vis de la structure de végétation, couplée à sa faible capacité de dispersion fait d'elle une espèce classée "**Vulnérable**" d'après la liste rouge régionale des

Orthoptéroïdes d'Île-de-France. **En Essonne, l'espèce a été inventoriée sur 13 communes** d'après la base de données régionale GeoNat'idF, essentiellement situées dans le sud du département.

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais abrite une importante population de l'espèce. Une attention particulière lui est donc portée lors des chantiers nature bénévoles d'entretien et de restauration des pelouses.

Des groupements arbustifs qui pourront lui servir de refuges sont maintenus et les lisières abritant l'espèce ne sont pas débroussaillées. Enfin l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) s'avère être une prédatrice naturelle des pontes de chenilles processionnaires, un argument supplémentaire pour convaincre les plus sceptiques de la préservation de ce bel insecte.

Texte et photo © Romain Guittet-Chaleux



Aire de répartition de l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) en Île-de-France, d'après la base de données GeoNat'idF. (522 observations de 1946 à 2024)

Ci-dessous un exemple de son habitat (La Haye-Thibaut)



⁽¹⁾ face dorsale du premier segment du thorax

Bibliographie :

Houard X. & Johan H. (coord.), (2021). Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.

à la découverte des orchidées le 25 mai 2024

La commune de Valpuiseaux (et ses environs) est bien connue en Essonne pour ses stations d'orchidées, particulièrement riches et variées.

Patrick, membre de la FFO (Fédération France Orchidées), arpente ces sites depuis plusieurs dizaines d'années. Il nous a invités à partager son expérience lors d'une visite commentée. Nous nous sommes retrouvés le 25 mai à une douzaine de personnes pour avoir un aperçu de ces richesses.

Pendant quelques heures, nous avons circulé sur les sentiers autour du village.

Une mention particulière pour *Ophrys apifera* var. *flavescens* (Ophrys abeille jaunâtre), dont la forme *flavescens* correspond à une décoloration partielle de la fleur. Les sépales sont blanc rosé et le labelle est brun jaunâtre.

Rendez-vous l'an prochain pour vérifier si ces fleurs extraordinaires sont toujours bien présentes.

Ci-dessous la liste exhaustive de nos observations, établie par Jean-Luc.

(en rouge, les orchidées)

Texte : Georges Fouilleux

Photos : BDPB



Bellis perennis L., 1753

Briza media L., 1753

Carex divulsa Stokes, 1787

Carex flacca Schreb., 1771

Carthamus mitissimus L., 1753

Chaerophyllum temulum L., 1753

Coronilla varia L., 1753

Dactylis glomerata L., 1753

Epipactis muelleri Godfery, 1921

Euphorbia cyparissias L., 1753

Geranium sanguineum L., 1753

Globularia bisnagarica L., 1753

Goodyera repens (L.) R.Br., 1813

Helianthemum apenninum (L.) Mill., 1768

Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768

Helictochloa pratensis (L.) Romero Zarco, 2011

Hippocrepis comosa L., 1753

Juniperus communis L., 1753

Leucanthemum ircutianum DC., 1838

Ligustrum vulgare L., 1753

Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799

Linum tenuifolium L., 1753

Muscari comosum (L.) Mill., 1768

Neotinea ustulata (L.)

Ophrys apifera Huds., 1762

Ophrys insectifera L., 1753

Orchis anthropophora (L.) All., 1785

Orchis purpurea Huds., 1762

Orchis simia Lam., 1779

Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800

Orobanche amethystea Thuill., 1799

Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830

Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862

Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828

Poa pratensis L., 1753 [nom. et typ. cons.]

Poa trivialis L., 1753 Pâturin commun,

Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906

Poterium sanguisorba L., 1753

Prunus mahaleb L., 1753

Pulsatilla vulgaris Mill., 1768

Quercus pubescens Willd., 1796 [nom. et typ. cons.]

Salvia pratensis L., 1753

Scabiosa columbaria L., 1753

Viburnum lantana L., 1753

Ziziphora acinos (L.) Melnikov, 2016

Pâquerette vivace, Pâquerette

Brize intermédiaire, Amourette commune

Laîche écartée

Laîche glauque

Carthame très doux, Cardoncelle molle

Cerfeuil enivrant, Cerfeuil penché

Coronille variée

Dactyle aggloméré, Pied-de-poule

Épipactide de Müller

Euphorbe petit-cyprès

Géranium sanguin

Globulaire ponctuée

Goodyère rampante

Hélianthème des Apennins

Hélianthème commun

Avoine des prés

Hippocrépide chevelue

Genévrier commun

Marguerite

Troène commun

Limodore avorté ①

Lin à feuilles ténues

Muscari chevelu, Muscari à toupet

Néotinée brûlée, Orchis brûlé ②

Ophrys abeille

Ophrys mouche

Orchis homme-pendu

Orchis pourpre

Orchis singe

Orobanche blanche, Orobanche du thym

Orobanche du panicaut

Orobanche de la picride

Épervière piloselle

Platanthère à fleurs verdâtres ③

Pâturin des prés

Gazon d'Angleterre

Sceau-de-Salomon odorant

Petite sanguisorbe, Petite pimprenelle

Cerisier de Sainte-Lucie

Anémone pulsatille

Chêne pubescent

Sauge des prés

Scabieuse colombarie

Viorne lantane

Thym basilic, Sarriette des champs

les jachères, formidables pépinières, mais tellement fragiles !

DÉCOUVERTES OU REDÉCOUVERTES D'ESPÈCES BOTANQUES DANS LES JACHÈRES DU GÂTINAIS

Alain FONTAINE - août 2024

Les jachères, au moins celles de la première PAC agricole (1990-1995) ont la particularité d'avoir suppléé aux pelouses sèches, particulièrement dans le Gâtinais, bénéficiant d'un effet de proximité.

Mais le problème vient de leur fragilité, à savoir leur précarité dans des terres agricoles qu'il est toujours possible de voir retourner en culture. Ceci signifierait la disparition de très nombreuses espèces des pelouses qui avaient trouvé refuge dans cet habitat aléatoire. À côté, les "vraies" pelouses s'étant refermées, où iront se réfugier les plantes hôtes de ces habitats ? Nous avons tous observé l'abondance d'espèces remarquables dans ces "ex-champs" particulièrement en 2024. Justement, cette année, les conditions climatiques favorables dans ces terres séchantes ont mis à jour de nombreuses espèces rares voire même inconnues encore sur cette région du Gâtinais. Mais aussi toutes les "classiques" des pelouses sèches.

Des sols séchants ainsi que des argiles, sèches ces dernières années, suintantes cette année, font apparaître des espèces remarquables en abondance cette fois-ci.

Cette petite revue d'espèces me rassure pour ma part car pour certaines, je les avais observées il y a longtemps et plus du tout par la suite. Enfin, cette année, avec ces précipitations importantes j'ai pu les revoir (aux mêmes endroits) et aussi de nouvelles en nombre tellement restreint que seul le climat pouvait nous les faire découvrir.

LES DÉCOUVERTES EN 2023 ET 2024 :

Le Silène bifurqué ① (*Silene dichotoma Ehrh.*) quelques pieds dans une jachère sablo-limoneuse à Maise, la vallée Marie. Facilement reconnaissable avec ses étamines largement sorties de la corolle et sa tige curieusement fourchée en deux branches parallèles. Cette espèce nous vient du sud de la France.

La Brunelle intermédiaire ② (*Prunella X intermedia Link*), hybride entre la **Brunelle vulgaire**, la **B. laciniée (*Prunella vulgaris L. et Prunella laciniata (L.) L.*)** se trouve être abondante dans une jachère à Malesherbes. C'est une espèce bien plus développée que ses parents avec de plus grandes fleurs blanches. Elle se remarque facilement surtout lorsqu'elle occupe une part importante de la parcelle. Elle est rare dans notre région.

La Drave des murs ③ (*Draba muralis L.*) est également rare et trouvée dans une jachère du nord Loiret ainsi que dans une pelouse sèche écorchée, à chaque fois sur un banc rocheux. C'est une espèce précoce et particulièrement discrète, ressemblant fortement à la **Drave printanière (*Erophila verna (L.) Chevall.*)**, elle s'en différencie au premier coup d'œil par la présence de petites feuilles sur la tige.

L'Ophioglosse vulgaire ou commun ④ (*Ophioglossum vulgatum L.*) étrange petite fougère à deux feuilles dont une fertile en forme de long cône. Il est très difficile de l'observer dans une végétation tapie de feuilles semblables au même moment. La jachère dans laquelle elle pousse a la particularité d'avoir une résurgence, un suintement, par vraiment une source, dans la partie presque sommitale d'une colline. Ce qui convient à cette Ophioglosse qui aime les sols temporairement humides.

L'Ophrys abeille à fleurs verdâtres ⑤ (*Ophrys apifera Hudson var : chlorantha (Hegetsch.) Richter*). C'est une orchidée plutôt étonnante qui croît dans ces mêmes pelouses marneuses, plus humides cette année. La station comptait au moins 8 pieds fleuris.

La Gesse de Nissole ⑥ (*Lathyrus nissolia L.*), qui fait l'objet de mesures de conservation dans certaines régions, était abondante et de grande taille dans ces pelouses marneuses et suintantes. Plus facile à observer cette année pour

des raisons évoquées plus haut, elle est en général très discrète avec ses feuilles semblables à celles des graminées voisines.

La Gesse sans feuilles ⑦ (*Lathyrus aphaca L.*) n'est pas très rare. Toutefois, cette année elle était particulièrement abondante dans ses stations habituelles mais nouvelle dans les jachères au sol frais à détrempé temporairement, comme les trois précédentes.

Pour les quatre dernières espèces : les collines du Gâtinais comme à La Chapelle-la-Reine (77) ou au nord du Loiret, ici à Bromeilles, ont la particularité de posséder une couche marneuse (la molasse) presque en haut des collines. Quand les pluies sont importantes ou en hiver, il se forme un suintement ou bien des sources temporaires (et parfois des rus) ce qui permet une végétation sur calcaire temporairement saturé à flanc de collines. Ces dernières sont sèches aux sommets et aux pieds.

LES REDÉCOUVERTES DE 2024 :

L'Inule à feuilles de saule ⑧ (*Inula salicina L.*) est rare dans notre région et limitée aux pelouses ou pré-bois clairs. À Maise, dans la vallée Marie, elle gagne peu à peu dans une jachère, en partant d'un pré-bois de pins sylvestres. À cet endroit le sol est très caillouteux ce qui lui convient, ainsi qu'une certaine tranquillité, la jachère étant peu entretenue.

Le Fumeterre à nombreuses fleurs ⑨ (*Fumaria densiflora DC.*) que je n'avais plus observé sur ce site de la vallée Marie depuis de nombreuses années, est réapparu en 2024. Difficile de passer à côté sans le voir car c'est une belle plante, bien développée et surtout très fleurie et densément. Mais en fin de cycle il est tout à fait semblable au commun **Fumeterre officinal (*Fumaria officinalis L.*)**. Dans une jachère sableuse on l'observe dans les vides entre les touffes ce qui signifie sa fragilité face à la compétition et sa préférence par rapport aux cultures.

DÉCOUVERTES OU REDÉCOUVERTES D'ESPÈCES BOTANIQUES DANS LES JACHÈRES DU GÂTINAIS (suite)

© Alain FONTAINE

Le Trèfle d'Alexandrie ⑩ (*Trifolium alexandrinum* L.) entre depuis quelques années dans les cultures de jachères annuelles, pièges à nitrates et autres...Il est aussi une bonne plante mellifère. Méditerranéen, il ne résiste pas à l'hiver. Il ne semble pas persister ensuite dans ses parcelles mais tout de même il y est présent les années suivantes et aussi en bordure de route. A suivre...

Ajoutons une plante au même comportement : **la Mauve de Mauritanie (*Malva sylvestris* L. subsp. *Mauritanica*)** à la remarquable beauté qui, comme le trèfle d'Alexandrie, persiste dans le champ du premier semis et les années suivantes.

La Luzerne polymorphe ⑪ (*Medicago polymorpha* L.) s'observe çà et là dans divers pelouses anthropisées en compagnie de **la Luzerne maculée (*Medicago arabica* (L.) Hudson)** que l'on distingue difficilement sauf à y regarder de près : fruits de forme variable et pas de tache sur les feuilles. Dans les jachères elle est très rare, dans le Gâtinais tout du moins. Encore un effet d'un printemps pluvieux ?

Le Grémil bleu-pourpre ⑫ (*Lithospermum purpureocaeruleum* L.) s'aventure dans les jachères en bordure de bois, là où cette Boraginacée est déjà présente. C'est une espèce protégée en Île-de-France, que l'on trouve à Boulandcourt sur sols calcaires et caillouteux.

L'Épervière de Bauhin ⑬ (*Hieracium bauginii* Schultes ex Besser) qui nous vient d'Europe orientale, semble de plus en plus fréquente sur divers types de sols calcaires. C'est une plante voisine de **la Piloselle (*Hieracium pilosella* L.)** avec des feuilles tout aussi velues argentées. Par contre, une inflorescence très haute, en grappe (voir la photo) pouvant dépasser cette année 80 cm. Contrairement à la Piloselle, elle disparaît très vite après sa fructification sous l'épaisse végétation estivale.

La Gentiane croisettes ⑭ (*Gentiana cruciata* L.) est une très jolie plante aux grandes fleurs bleues qui ne peut pas échapper à votre regard. Normalement cantonnée aux pelouses et pré-bois on la trouve probablement accidentellement dans une jachère sur sable limoneux non loin de ses habitats naturels à Buno-Bonnevaux. C'est une espèce très rare et protégée qui régresse du fait de la fermeture de ses habitats préférentiels. A suivre ...

La Chondrille à tige de jonc ⑮ (*Chondrilla juncea* L.) est très localisée aux sols sableux, séchants. Elle est relativement discrète avec ses fleurs petites et banales d'Astéracée jaune et ses tiges effilées. Son installation est lente et en compétition avec la robuste **Epervière en ombelle (*Hieracium umbellatum* L.)** sur ces sols maigres autrefois cultivés avec de faibles rendements.

La Vesce fausse gesse ⑯ (*Vicia lathyroides* L.) ou vesce printanière, ce qui lui convient le mieux car la plante est non seulement très discrète mais aussi à cycle court en début de saison. Assez jolie avec ses fleurs éclatantes, elle est aussi fugace et sensible aux conditions climatiques et du milieu. Dans les jachères sableuses elle semble moins fréquente que dans les pelouses sèches.

La Vesce gracieuse ⑰ (*Vicia tetrasperma* (L.) Schreber subsp. *gracilis* (DC) Hook.f) ne semblait pas bien connue autrefois, peut-être par confusion avec **la Vesce à quatre graines ⑱ (*Vicia tetrasperma* (L.) Schreber subsp. *Tetrasperma*)**. Elle est bien présente cette année dans les jachères même temporairement gorgées d'eau.

En 2024, les jachères ont été bien arrosées, ce qui a permis quelques observations d'espèces remarquablement développées avec parfois des formes de labelle troublantes, étonnantes comme chez les Ophrys araignée et abeille. Je n'ai jamais vu autant de variations chez ces orchidées avant ce printemps.

Il serait vraiment dommage de retourner ces parcelles pour les cultiver à nouveau. Elles sont devenues riches en espèces de plantes mais aussi en insectes. J'y ai également noté et photographié beaucoup de chevreuils. Le renard s'y voit aussi dans une végétation d'été dense. Il y trouve là un bon camouflage. C'est un retour à une biodiversité intéressante et qui se rapproche peu à peu de ce qu'elle devait être au moment de l'abandon du pâturage.

Une chance pour le maintien en jachères de ces parcelles : la maigreur des sols et de la charge en cailloux, ce qui les rend de plus en plus difficiles à rentabiliser par quelque culture que ce soit.

La remontée des plantes du sud de la France du fait du changement climatique est aussi un élément intéressant. On peut s'en rendre compte au travers des espèces citées plus haut, mais aussi quand certaines cultures méridionales remontent par chez nous. Un exemple : le pois chiche, que l'on cultive maintenant dans le sud de l'Île-de-France et qui est certainement à l'origine de l'apparition de **l'Aegilops cylindrique ⑲**

(*Aegilops cylindrica* Host.).

Pour les raisons citées plus haut, n'hésitez pas à vous promener pour observer la flore et l'entomofaune dans les jachères. Leur richesse devrait s'améliorer. Elles font partie des dernières parcelles agricoles non traitées.

Reste un point noir : le broyage.

Les jachères sont certainement l'un des premiers habitats à témoigner des modifications du climat.

Texte et photos © Alain Fontaine

Photos pages suivantes

DÉCOUVERTES OU REDÉCOUVERTES D'ESPÈCES BOTANIQUES DANS LES JACHÈRES DU GÂTINAIS (suite)

© Alain FONTAINE



① Silène bifurqué

② Brunelle laciniée et
Brunelle intermédiaire (à droite)

⑤ Ophrys abeille à fleurs verdâtres

⑥ Gesse de Nissolle



⑦ Gesse sans feuille



③ Drave des murs



④ Ophioglosse vulgaire

DÉCOUVERTES OU REDÉCOUVERTES D'ESPÈCES BOTANIQUES DANS LES JACHÈRES DU GÂTINAIS (suite)

© Alain FONTAINE



⑧ Inule à feuille de Saule

⑨ Fumeterre
à nombreuses fleurs

⑪ Luzerne polymorphe



⑩ Trèfle d'Alexandrie



⑫ Grémil bleu-pourpre



⑬ Épervière de Bauhin

DÉCOUVERTES OU REDÉCOUVERTES D'ESPÈCES BOTANIQUES DANS LES JACHÈRES DU GÂTINAIS (SUITE)

© Alain FONTAINE



⑭ Gentiane croisette



⑮ Chondrilla à tige de jonc



⑯ Vesce fausse Gesse



⑰ Vesce gracieuse



⑱ Vesce à quatre graines



⑲ Aegilops cylindrique

zones humides et bien-être humain



Comme chaque année, le mois de février est l'occasion de célébrer l'anniversaire de la signature de la convention sur les zones humides, signée en 1971 dans la ville iranienne de RAMSAR.

Cette convention est le premier accord multilatéral moderne sur l'environnement et le seul traité consacré spécifiquement aux zones humides.

Les termes "zones humides" recouvrent un large spectre de zones où prédomine l'eau, qu'elle soit douce ou salée. Ainsi la convention traite des écosystèmes suivants :

- ❖ Les zones humides d'eaux douces : rivières, fleuves, lacs, étangs, plaines d'inondation, tourbières, marais
- ❖ Les zones humides d'eaux salées : estuaires, vasières, marais salés, mangroves, lagons, récifs coralliens
- ❖ Les zones humides artificielles : étangs d'aquaculture, rizières, retenues, marais salants.

En 2024, l'intérêt s'est porté sur **le lien entre les zones humides et le bien-être humain**.

Ce 11 février 2024, la balade avait pour objectif de sensibiliser le public sur cette thématique au travers d'une balade nature autour du bassin de Saulx-les-Chartreux.

Ce bassin de retenue, créé en 1985, a pour objectif d'écarter les crues de l'Yvette afin de protéger les communes en aval de ce dernier. Le site est ainsi devenu une zone relais dans l'aire de migration et d'hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages et a pu bénéficier d'une classification de ZNIEFF continentale de type 1 en 2003 ⁽¹⁾

Si le site est une réserve de biodiversité, il est aussi devenu un lieu usité par les promeneurs et les randonneurs grâce notamment à sa digue qui forme un cordon autour de ce dernier. C'est un lieu fortement fréquenté l'été par les habitants vivant à proximité, profitant ainsi d'un lieu de fraîcheur, une nature accessible et une vie faunistique (principalement les oiseaux) visible tout au long de l'année.

Douze participants ont bravé une météo capricieuse entremêlant petites averses et éclaircies.

Après une brève explication du contexte dans lequel avait été organisée cette sortie, le groupe s'est consacré à observer les oiseaux visibles cet après-midi-là : Grands Cormorans, Grèbes huppés, Gallinules poules d'eau, Foulques macroule, Canards colverts, Sarcelle d'hiver, Mésange charbonnière, Martin pêcheur, Perruches à collier.

Ami-chemin, une halte s'est effectuée au niveau de la mare extérieure (ouest du bassin) pour y décrire l'intérêt des travaux de réouverture menés par le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette). Bien que la période ait été favorable, il n'a pas été observé de signes visibles de pontes de batraciens sur cette mare.

Compte tenu du niveau du clapet ce jour-là, les 2 mares internes (à l'intérieur de l'enceinte formée par la digue) n'étaient pas clairement visibles.

Finalement le retour vers le lieu de rendez-vous s'est fait sous de belles éclaircies permettant de clôturer cette après-midi.

Texte et photos © Fabrice Koney

⁽¹⁾ Avant d'être inscrite à l'inventaire ZNIEFF la zone humide de Saulx-les-Chartreux a bénéficié du statut de Réserve Naturelle Volontaire (RNV) à partir de 1998. Ce statut a malheureusement été supprimé en 2004. Le site ne sera pas classé en Réserve Naturelle Régionale (RNR) malgré tous les efforts faits par NaturEssonne depuis 1995.

Martine Lacheré





quoi de neuf du côté des crapaudrômes ?



Essonne
TERRE D'AVENIRS

au Val Saint-Germain

Ce crapaudrôme a été mis en place par la SMAE, prestataire du Conseil départemental, début février et s'est prolongé jusqu'à fin avril 2024. Il comporte 22 seaux en sens aller, 23 au sens retour et mesure environ 0,5 km de long.

Ces dernières années nous avons constaté que certains seaux du sens aller se remplissaient d'eau. Il a donc été décidé de mettre moins de seaux dans ce secteur (fin du sens aller). Certains ont tout de même été inondés dès le début et ont été retirés pour éviter que des animaux n'y périssent noyés.

Comme l'année précédente, nous avons décidé d'installer des filets amovibles au niveau des accès aux parcelles voisines afin de limiter le passage d'amphibiens à ces endroits laissés habituellement ouverts.

En période de migration, les crapauds se rendent, pour se reproduire, dans les 2 pièces d'eau situées dans le domaine du Château du Marais (côtés est et ouest du Château). La petite Mare à Quinte située dans le sens aller, au niveau du virage, semble peu voire pas fréquentée par les crapauds et grenouilles mais, bien que très dégradée, présente un fort potentiel et nécessiterait une restauration.

La migration se déroule le soir à la tombée de la nuit, particulièrement quand le temps est doux et pluvieux. Chaque matin, 7 jours sur 7, 9 bénévoles, 2 salariés et 1 stagiaire se sont relayés pour ramasser les crapauds pendant 79 jours.

Cette année, encore une fois, les conditions météorologiques plutôt sèches ont impacté la migration des amphibiens. Le dispositif a donc été enlevé plus tôt que l'année précédente, car aucun individu n'avait été ramassé depuis plusieurs jours et aucune pluie n'était prévue dans les jours suivants.

Cette opération nous a permis de faire traverser 358 amphibiens dont 329 Crapauds communs et 29 Grenouilles brunes (rousses ou agiles). Ceux-ci étaient répartis en 211 individus au sens aller (migration prénuptiale) et 147 au sens retour (migration postnuptiales). Le nombre d'individus sur le retour représente donc presque 70% de l'effectif observé dans le sens aller. Ce ratio est l'un des plus élevés observés depuis la création du suivi.

Julie Penneteau



à Morigny-Champigny

En 2024, la mise en place du dispositif par l'entreprise SMAE s'est faite en deux phases :

- 1ère phase : du 31 janvier au 2 février, préparation du terrain et installation
- 2ème phase : du 5 février au 7 février, installation du crapaudrôme

Il aura donc fallu 6 jours d'intervention de la SMAE. Cela met en évidence l'ampleur du travail, la préparation et la difficulté sur le terrain pour la mise en place d'un tel dispositif en faveur des amphibiens...

La tranchée a été faite à l'aide d'une trancheuse, puis le filet a été enterré et maintenu avec des barres en fer. Quant aux seaux, ils ont été enterrés tous les 10 mètres. Chaque seau est numéroté pour faciliter le suivi. Au fond des seaux, on va mettre des feuilles pour que les amphibiens se cachent des éventuels prédateurs ainsi qu'un bâton dépassant le seau pour permettre aux micromammifères de sortir du seau. Au total, 150 seaux ont été installés dans le sens aller et 110 seaux dans le sens retour.

Chaque matin entre le 7 février et le 5 mai, 16 bénévoles, se sont investis régulièrement pour le ramassage des amphibiens pendant ces 3 mois de migration, sans oublier la participation du Centre de loisirs de Lardy. Le but est de récupérer les crapauds et grenouilles tombés dans les seaux pour les relâcher de l'autre côté de la route.

Pour chaque amphibien tombé dans un seau, les bénévoles relèvent le numéro du seau, le nombre d'amphibiens par espèce, le sexe ainsi que le stade d'évolution (juvénile ou adulte).

Le ramassage s'est déroulé sur 89 jours pour un total de 179 Crapauds communs (*Bufo bufo*), Grenouilles agiles (*Rana dalmatina*), Grenouilles rousses (*Rana temporaria*), Tritons ponctués (*Lissotriton vulgaris*) et Tritons palmés (*Lissotriton helveticus*).

Les chiffres relevés indiquent que la population des amphibiens est en baisse en 2024 par rapport à 2023. En particulier le Crapaud commun voit une nouvelle fois sa population en nette diminution, probablement à cause d'une succession de vagues de chaleur ayant débuté en 2019.

L'opération de sauvetage a permis de sauver 179 individus

Arnaud Loret



À Misery le 2 juillet vers 18 h, Marie-José observe ce beau longicorne. Mais quel est son nom ?

Dans un premier temps, Christine vient à la rescousse et propose un coléoptère de la famille des cérambycidés qui affectionne les milieux humides : l'**Agapanthie à pilosité verdâtre** [*Agapanthia villosoviridescens*]

Sur ce, Frédéric intervient avec de nombreuses informations :

Très belle observation et très belle photo, bravo !

Je suis d'accord avec Christine : il s'agit de l'Agapanthie à pilosité verdâtre (*Agapanthia villosoviridescens*).

Magnifique "longicorne" de grande taille. Coléoptère bien sûr. De la famille effectivement des Cérambycidés (famille la plus importante du groupes des "longicornes" (qui n'est pas un terme scientifique mais plutôt pour le grand public).

La larve (asticot) mange et se développe dans les tiges des chardons, des Apiacées (Ombellifères) et des orties. Il se trouve donc essentiellement en lisière de forêt et de chemin.

Un peu d'étymologie :

Agapanthia = qui aime les fleurs

Agapé = amour, affection

Anthus = fleur

Villos = velu

Viridescens = qui tend vert le vert

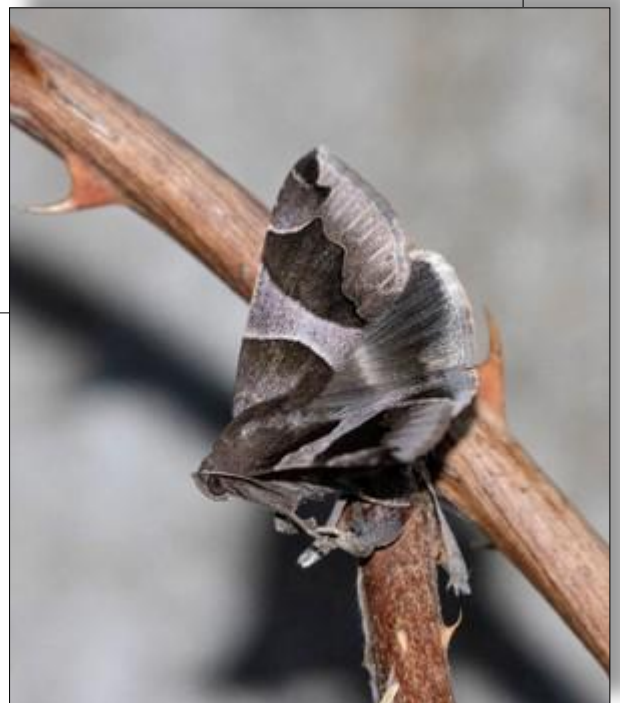
Cerambycidés = longicornes

Ceros = cornes (antennes)

Ambyx = tête d'alambic = chèvre

donc *Cerambyx* = capri-corne

Pour terminer, cette espèce est classée en priorité mineure et n'est ni protégée, ni déterminante ZNIEFF.



Un autre beau cliché, partagé par Marie-José :

La **Passagère** (*Dysgonia algira*) est un papillon de nuit de la famille des Noctuidae, qui affectionne les milieux forestiers et les lisières, y compris en zone urbaine. En France elle est plus commune sur la moitié sud, mais peut se trouver plus au nord en migration.

Les adultes volent de mai à septembre, en deux générations, l'une émergeant en mai-juin et l'autre en juillet-août. Ils sont attirés par la lumière.

Les chenilles se nourrissent sur les ronces, les saules et aussi les genêts.

PÉCOUVERTE D UNE NOUVELLE ESPÈCE DE MICROLÉPIDOPTÈRE EN ESSONNE

En fin d'après-midi vers 18 heures le 13 mai 2024, je découvre un minuscule papillon posé sur l'un des murs de ma maison. N'ayant que mon mobile en poche, je prends des photos pour le déterminer. Quelques jours plus tard, je transfère les photos sur mon PC et je commence mes recherches. Celles-ci s'avèrent plus difficiles que je ne le pensais. J'essaye dans un premier temps, avec les applications installées sur mon smartphone (Google Lens, Picture Insect) mais aucune proposition qui puisse correspondre à ce mystérieux papillon. Je consulte mon guide (Field Guide to the Micromoths of Great Britain and Ireland). C'est le seul livre que je connaisse qui traite de ces taxons (également visibles en France) mais il est malheureusement incomplet sur toutes les espèces présentes sur notre territoire. Mes suppositions s'orientent rapidement vers les Tortricidés, famille de très petits papillons. Après quelques heures de recherches sur mon guide et sur Lepiforum (banque d'images sur toutes les espèces de papillons en Europe et forum de discussion), j'hésite encore entre deux espèces très proches : *Notocelia trimaculana* et *Notocelia rosaecolana*. En fonction d'un certain critère, j'opte pour *Notocelia rosaecolana* et j'envoie une photo sur le forum de la plateforme insectes.org pour faire valider cette donnée. La réponse arrive rapidement.

Le forum valide le taxon proposé.

Lepinet propose une information complémentaire permettant de les différencier : cette espèce est facile à confondre avec *N. trimaculana* qui est généralement plus fréquente. Elle s'en distingue notamment par une coupe d'aile différente. Les ailes antérieures sont plus larges et la costa⁽¹⁾ est nettement plus arrondie. De plus, les taches sombres costales sont généralement plus nombreuses et plus petites que chez *N. Trimaculana*.

Ensuite j'ai tenté de saisir la donnée sur la base GeoNat'idF, mais c'était impossible car aucune donnée n'y a encore été enregistrée. Je vérifie sur Faune Île-de-France : aucune donnée n'y a non plus été référencée. Je vais consulter les plateformes Oreina (aucune donnée en Île-de-France) et Lepinet (une seule donnée sur le département de Seine-et-Marne) pour vérifier la présence de cette espèce. Je demande alors à l'ARB-IDF de créer le taxon pour pouvoir le saisir.

A ce jour, mon observation est la seule donnée homologuée présente sur la base GeoNat'idF.

Comme quoi, il est toujours possible de faire de nouvelles découvertes dans notre région !

(1) costa : bord antérieur de l'aile



Photos comparatives entre les 2 espèces. Voici le critère qui permet de les différencier : les traits sont plus marqués et plus nombreux pour *Notocelia rosaecolana*.

Notocelia rosaecolana est répandue dans toute la zone paléarctique (Europe, Asie). L'envergure des ailes est de 15 à 20 mm. Les ailes antérieures sont dilatées. Les adultes sont en vol de mai à août en Europe. Les larves phytophages se nourrissent de divers rosiers. Habitats divers : prairies calcaires, parcs, forêts ouvertes, jardins...



Cette carte (source Lepinet 18/09/2024) m'a permis de constater que des échanges d'informations et de données sont actives entre plusieurs plateformes (Insectes.org, GeoNat'idF, Lepinet.fr) et que ma donnée est déjà intégrée sur le site Lepinet sans demande de ma part.

Notocelia rosaecolana



Texte et photos © Gilles Touratier

La vie secrète des abeilles solitaires

L'abeille sociale ou domestique est connue d'un grand nombre de personnes mais que sait-on de l'abeille solitaire ?

Cette question s'est posée à moi lorsqu'au printemps dernier je me suis trouvée devant une multitude de petits tas de terre qui émergeaient du sol. Mais qu'était-ce donc ? Très vite je me suis rendue compte que ces petits tumulus abritaient des abeilles. Mais que font-elles ici ? Intriguée, je me lance dans des recherches. C'est ainsi que j'apprends qu'il existe des familles d'abeilles dites **solitaires** caractérisées par la façon de creuser leur nid dans le sol sans utiliser de matériau.

Nous les nommons : **Abeilles terrassières** ou **abeilles terri- coles**.

Elles constituent, dans nos régions, la plus grande partie de ce groupe d'hyménoptères représenté par cinq familles :

- ♦ les **andrènes** ou abeilles des sables, famille des *Andrenidae*, le plus grand groupe de tous les genres d'abeilles à langue courte.
- ♦ les **collètes**, famille des *Colletidae* dites abeilles à face jaune.
- ♦ les **anthophores**, famille des *Anthophoridae* assurent la pollinisation de nombreux ordres de plantes grâce à leur langue allongée.
- ♦ les **halictes**, famille des *Halictidae*, font partie des abeilles à langue courte
- ♦ les **eucères**, abeilles à longues antennes, famille des *Apidae*

► Environ 70% des abeilles solitaires nichent dans le sol.

Chez les abeilles solitaires, pas de reine, pas d'ouvrières. Elles ne produisent pas de miel. Quelle que soit la famille, **la femelle seule assure l'organisation du nid et la survie de l'espèce...** Dans un premier temps, elle recherche des zones dans un sol meuble, bien drainé et facile à creuser. Une fois trouvé l'endroit approprié, la femelle commence à creuser un tunnel qui constituera l'entrée au nid.

Le nid est constitué d'une série de petites chambres individuelles (8 à 10) appelées "cellules larvaires" où la femelle déposera, avant de pondre, **une boule** de nectar et de pollen accumulés par ses soins, formant un "**pain d'abeille**" qui servira de nourriture à la future larve en développement. Une fois cette installation terminée notre "**solitaire**" pondra un œuf par cellule, qu'elle fermera soigneusement avec un mélange de terre et de sécrétions. La transformation de l'œuf en larve puis en nymphe donnera naissance au bout de 10 à 12 mois à la nouvelle génération qui perpétuera le cycle.

Les individus adultes ne vivent que quelques jours, le temps de l'accouplement pour les mâles, à quelques semaines pour les femelles le temps de mettre à l'abri sa progéniture dans des nids bien structurés.

Bien que seules dans leur organisation, les abeilles solitaires peuvent se rencontrer en grand nombre dès le printemps sous forme de colonie ou d'essaim.

Passionnée par ces abeilles solitaires, je poursuis mes investigations.

Et là ! Je découvre qu'il existe une incroyable diversité d'abeilles solitaires : elles sont terrassières, charpentières, cotonnières, tapissières, résinières etc. ... Leur activité principale étant de collecter du pollen et du nectar pour constituer leur "pain d'abeille", elles sont de véritables "**sentinelles de l'environnement**", en assurant 35% de la pollinisation des plantes à fleurs. Malheureusement, comme beaucoup d'insectes, elles sont victimes de l'activité humaine et de la perte de leur habitat.

♦ Les abeilles charpentières

Toutes ces abeilles creusent leur nid dans du bois plus ou moins tendre. La **Xylocope violette** *Xylocopa violacea*, est l'une des plus grosses du genre. Facilement reconnaissable à son corps massif presque noir et ses ailes aux reflets métalliques (voir ci-dessus @Odile Clout).



♦ Les abeilles caulicoles dites "opportunistes"

Ces abeilles ne creusent pas leur nid, elles trouvent une cavité (tiges de bambou ou de roseau par exemple), qu'elles aménagent par la suite. Elles peuvent utiliser tout type d'abri naturel ou artificiel pour établir leur nid. Le genre "**Osmie**" famille des *Megachilidae* plus particulièrement l'**Osmie cornue** *Osmia cornuta* et l'**Osmie rousse** *Osmia bicornis*, font partie des opportunistes. Ce sont elles qui fréquentent les hôtels à insectes ou les trous d'évacuation des fenêtres ou de volets roulants

(comme photos ci-dessous par exemple @Odile Clout).



La vie secrète des abeilles solitaires

♦ Les abeilles cardeuses ou cotonnières, par exemple *Antididum manicatum*

De la famille des *Megachilidae*, elles constituent la tribu des *Anthidiini*. Elles sont reconnaissables à leur dessin noir et jaune. Le nom de "cotonnière" ou "cardeuse" fut utilisé par Jean-Henri FABRE lors de ses études sur le comportement de ce groupe d'abeilles solitaires.

Les femelles disposent d'une brosse située sous l'abdomen pour récolter le pollen. Pour construire leur nid elles récupèrent des fibres végétales sur les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits de certaines plantes dites "laineuses" comme la molène Bouillon blanc, et les "cardent" en une petite pelote de bourre, qui servira à la confection des "cellules larvaires" qu'elles placeront dans diverses cavités d'un arbre, d'un vieux mur, d'une anfractuosité. Les mâles de cette tribu sont très agressifs envers les autres insectes.

♦ Les abeilles tapissières : découpeuses de feuilles

Comme les abeilles cardeuses, les abeilles tapissières sont spécialisées dans l'aménagement intérieur. Elles construisent des petites loges à partir de feuilles ou pétales de fleurs découpés dans lesquelles la femelle déposera ses œufs.

L'Abeille découpeuse *Megachile rotundata* est une espèce d'abeille solitaire appartenant à la famille *Megachilidae*

♦ Les abeilles résinières sont capables de construire de véritables abris à l'air libre, à base de résine. Nids ovoïdes, parfois gros comme un abricot, ils sont situés à même le sol, sous un rocher, parfois sur la végétation. Par exemple, *Megachile sculpturalis*, espèce exotique de la famille des *Megachilidae*. Son aire d'origine s'étend sur plusieurs pays de l'est de l'Asie. La 1ère observation en Europe a eu lieu en 2008 près de Marseille (source : abeilles.net). Cette espèce est en expansion dans le monde.

♦ Les abeilles hélicoles, par exemple *Osmia aurulenta*
Ce sont des abeilles squatteuses qui ont la lubie des coquilles d'escargots vides. Elles appartiennent à la famille des *Megachilidae*.

♦ Les abeilles maçonnes

Ce sont les seules abeilles à construire véritablement un nid sur un support stable et robuste, en mélangeant des petits cailloux, du sable et de la poussière, qu'elles humidifient avec de la salive et de l'eau. Ce nid se distingue de celui des guêpes maçonnes par sa solidité et par le regroupement des chambres individuelles au sein d'une seule et même structure.

Pour en savoir plus : <https://www.colocaterre.com/la-vie-secrete-des-abeilles-solitaires/>

Je me suis largement inspirée de ce site bien documenté.

Cette synthèse ne fut pas facile. J'espère cependant avoir suscité un intérêt pour ce groupe d'hyménoptères : Les "abeilles solitaires", si mal connu.

Christine Prat

Sources : Species.infofauna.fr ; inpm.mnhn.fr ; colocaterre.com ; wikipedia.org

Certaines fleurs ne sont pollinisées que par les abeilles solitaires, par exemple, l'Ophrys abeille *Ophrys apifera* qui n'est fécondée que par l'*Eucera longicornis*, une abeille à longues antennes qui est la seule à se laisser duper par la ressemblance de la fleur avec une abeille.



Antididum manicatum - Source : Wikipédia © Bruce Marlin



Osmia aurulenta

<https://www.galerie-insecte.org/galerie/view.php?ref=252669>



Megachile sculpturalis

<https://www.lesdortoteurs.fr/megachile-sculpturalis-labeille-resiniere-geante/>

une "sortie nature" pas comme les autres

à Saulx-les-Chartreux



Au cours de cette année, le groupe "Projet" a travaillé entre autres, sur la thématique de "l'environnement et la nature". L'idée de concrétiser ce travail par une sortie avec l'association NaturEssonne en a découlé directement. L'objectif était de faire découvrir aux usagers du SAJ ⁽¹⁾ la faune et la flore par le biais de "professionnels" et de passionnés.

Notre prise de contact fut rapide et fluide, ce qui a permis l'organisation de cette sortie. Nous avons pu sentir le désir de faire découvrir à notre public la nature, et ceci de manière très adaptée. La date a été fixée au jeudi 25 juillet. Le lieu d'observation a été proposé par Gilles TOURATIER retraité, passionné par la nature et membre de l'association. Nous sommes donc allés au bassin de Saulx Les Chartreux, proche de Chilly-Mazarin. Le groupe était composé de 6 usagers et deux éducatrices.

A notre arrivée, deux personnes membres de l'association accompagnaient Gilles. Odile, passionnée par les oiseaux, et Christine passionnée par les papillons.

Notre groupe a pu bénéficier du matériel nécessaire afin d'observer la faune et la flore. C'était une première car ce groupe n'avait jamais participé à ce type de sortie. Nous l'avons préparée ensemble les jours précédents, en visualisant les insectes, les oiseaux que nous allions probablement rencontrer. Cependant les participants ne semblaient pas se projeter ni comprendre totalement ce que nous allions faire et surtout observer.

Dès notre arrivée, Gilles leur a expliqué le programme de la sortie, avec la pause repas du midi et le début d'après-midi où nous allions tenter d'attraper des papillons.

Nous avons parcouru le site, en contre-bas, proche du bassin, en s'arrêtant sur des points stratégiques d'observation. A l'aide de jumelles et d'une longue vue mises à disposition, nous avons pu observer les différentes espèces vivant autour du bassin. Ils ont eu besoin de se concentrer et d'utiliser leurs différents sens : vision, audition...

Les explications étaient simples et accessibles. Certains d'entre eux n'ont pas l'habitude de faire des sorties en extérieur dans leur vie privée. Le rapport avec la nature semble quasi inexistant. Observer les insectes et les oiseaux était une réelle découverte.

Ma collègue et moi-même, rappelions à certains les codes sociaux dans le rapport à l'autre (usagers/membre de l'association), situation qui peut se retranscrire dans différentes médiations. Nous les encourageons surtout à se poser, à prendre le temps d'observer et d'écouter etc... Tous à leur façon, semblaient intéressés et ont respecté les consignes (ne pas crier, rester ensemble, ne pas courir...). Nous avons plutôt bien marché, que ce soit sur des sentiers ou au milieu des hautes herbes. Certains nous ont impressionnés par leur endurance et leur motivation à aller jusqu'au bout de l'activité, même s'ils ont pu exprimer leur fatigue.

D'autres ont questionné sur ce qu'ils voyaient et ont pu

mettre de côté leur peur des insectes et des sentiers où la nature avait repris ses droits, et où, par moment, nous avançons à la file indienne.

Au cours de la balade, beaucoup d'espèces ont été citées. Aussi bien chez les oiseaux que chez les papillons, les libellules et les sauterelles. Sur l'instant, certains parvenaient à faire la différence et en citaient quelques-unes. En rentrant au centre, ils ont pu raconter ce qu'ils avaient vu. Certains ont beaucoup parlé de Gilles qui a été très instructif, patient et à l'écoute. Ce type de sortie permet de travailler de nombreux objectifs avec le groupe.

En effet, les usagers ont su dépasser leurs limites et montrer qu'ils sont capables de s'intéresser à d'autres thèmes sur lesquels ils peuvent échanger par la suite.

Toutefois, afin de poursuivre sur cette lancée et parvenir à se souvenir de certaines espèces, ils ont besoin de régularité. Pour cela, avec le groupe, nous avons imaginé une continuité au travers de jeux ayant pour objectif de revoir les différentes espèces observées. Ceci, sous forme d'un loto ou d'une "memory" à construire ensemble à l'aide, entre autres, de photos prises lors de la sortie.

La durée de l'activité fut un peu longue car il faisait très chaud ce jour-là. Ce serait un des seuls points à réévaluer les prochaines fois, en prenant en compte le fait que, de manière générale, les personnes accueillies au SAJ sont assez fatigables.

Pour résumer, cette activité fut très intéressante et valorisante pour eux. Ils ont rencontré de nouvelles personnes, ils ont échangé, découvert, observé, et ont fait des efforts... Le but est, pour nous, de poursuivre cette sensibilisation à la nature, pour que, petit à petit, ils aient conscience de ce qui nous entoure. Travailler sur leur crainte des insectes, et expliquer que toutes les espèces ne sont pas dangereuses et mêmes utiles dans l'environnement, c'est l'un des objectifs.

Nous souhaiterions permettre également à d'autres usagers de découvrir cette activité et espérons poursuivre une collaboration avec les membres et bénévoles de NaturEssonne. Merci encore pour votre accueil et la transmission de votre passion à un public novice et en difficulté.

*Anouk Mouret et Isabelle Alexandre
(animatrices à la Résidence Soleil de Chilly-Mazarin)*



⁽¹⁾ Service Accueil de Jour pour adultes en situation de handicap

la sortie en images



LE GROUPE ORNITHO



Nous avons pu observer :

Héron cendré, Aigrette garzette, Martin-pêcheur d'Europe, Foulque macroule, Poule d'eau, Canard colvert, Mouette rieuse, Sterne pierregarin, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic vert, Pic épeiche, Pigeon ramier, Grive musicienne, Pouillot véloce, Chardonneret élégant, Merle noir, Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs, Grand cormoran, Perruche à collier, Pie bavarde, Corneille noire, Grèbe huppé, Hirondelle rustique, Martinet noir, Bergeronnette des ruisseaux, Chevalier guignette



L'Effraie des clochers (suite)

La publication de cette étude vient compléter l'article paru dans le numéro précédent de La Lettre (voir n°83 de mai 2024).

Il s'agit maintenant d'analyser les pelotes de rejection et d'en tirer des conclusions sur les espèces consommées

Traitement des données et couverture départementale

L'ensemble des prélèvements a été réalisé sur 23 communes dont la liste est donnée ci-dessous. Les pelotes prélevées ont été transmises à Mr Brunet-Lecomte pour analyse et identification des différentes proies présentes. Ce sont ainsi 3088 proies qui ont été comptabilisées.

Pour chaque lot de pelotes prélevé sur une commune, les espèces sont identifiées et le nombre de proies de chaque espèce est déterminé. Le pourcentage de chaque espèce est alors calculé puis un regroupement est effectué en quatre familles *Arvicolinae*, *Murinae*, *Crocodyrinae*, *Soricinae*.

Environ soixante nichoirs sont en place en Essonne. Toutefois il n'est pas possible de tous les contrôler chaque année. En conséquence les lots transmis périodiquement pour analyse regroupent des pelotes provenant de communes partiellement différentes. Dans la suite de ce document nous nous focaliserons principalement sur les résultats relatifs aux **12 communes** pour lesquels nous avons comptabilisé plus de **100 proies** afin que les résultats soient statistiquement plus fiables. Ces douze communes sont mentionnées en **bleu** et en **gras** dans le *tableau 1* ci-dessous.

Pour les douze communes pour lesquelles nous disposons de plus de 100 proies, deux indices de diversité ont été calculés. Nous ne reviendrons pas sur l'application de l'indice de diversité le plus utilisé (indice de Shannon H'), déjà mentionné précédemment.

En complément, il est possible de calculer l'**indice d'équitabilité de Pielou (J)** avec la formule suivante :

$$J = H' / H_{max}$$

Cet indice varie entre 0 et 1. S'il tend vers 1 alors les espèces présentes ont des abondances identiques. A l'inverse, s'il tend vers 0 alors il y a un déséquilibre ou une seule espèce domine tout le peuplement.

Après nous être intéressés à l'Essonne, nous établirons un bref comparatif avec d'autres départements à partir de données issues de la bibliographie.

Espèces consommées par l'Effraie des clochers

Nous présentons ci-dessous, dans un premier temps, les différentes espèces consommées, la proportion de chaque espèce sur l'ensemble des 23 communes ainsi que le nombre d'occurrences (et non le dénombrement) relatives à ces espèces, mentionnées dans GeoNat'IdF depuis le 1^{er} janvier 2000. En se limitant à cette base de données, seule l'analyse des pelotes a permis de montrer la présence du **Campagnol souterrain** depuis 2000.

Comme indiqué dans le *tableau 2*, 10 espèces de micromammifères ont été détectées dans les pelotes, 7 espèces de rongeurs et 3 d'insectivores.



Pelote de rejection d'une Effraie (source : <https://www.dsne.org/>)

Communes	Nombre de proies
Auvers-Saint-Georges	12
Boigneville	43
Boullay-les-Troux	212
Briis-sous-Forges	24
Bruyères-le-Châtel	401
Champlan	85
Courdimanche	15
Écharcon	10
Gironville-sur-Essonne	123
Les Molières	404
Leudeville	10
Limours	127
Longpont-sur-Orge	392
Roinville	129
Saint-Cyr-sous-Dourdan	38
Saint-Jean-de-Beauregard	98
Saint-Sulpice-de-Favières	177
Saulx-les-Chartreux	304
Souzy-la-Briche	173
Vaugrigneuse	34
Vert-le-Petit	21
Videlles	109
Villeconin	149

Tableau 1 : nombre de proies identifiées sur l'ensemble des communes

	Espèce	%	Nombre d'occurrences en Essonne depuis 01/01/2000 (GeoNat'IdF)
Rongeurs	Campagnol des champs	56.22	88
	Campagnol agreste	5.08	27
	Campagnol souterrain	0.84	8
	Campagnol roussâtre	2.04	72
	Mulot sylvestre	12.11	99
	Surmulot	0.16	120
	Rat des moissons	0.06	3
Insectivores	Musaraigne musette	20.63	46
	Musaraigne couronnée	2.46	32
	Musaraigne pygmée	0.39	11

Tableau 2 : Proportion de chaque espèce consommée et nombre d'occurrences

L'Effraie des clochers et son alimentation (suite)

Quand on considère les familles, on obtient la répartition suivante [tableau 3]. Les pelotes contiennent donc 4 familles avec 76,52 % de rongeurs et 23,48 % d'insectivores.

Famille	Proportion %
Arvicolinae	64.18
Murinae	12.34
Crocidurinae	20.63
Soricinae	2.85

Tableau 3 : proportions des différentes familles

Ces proportions varient peu au cours du temps, comme le montre la figure 1 ci-dessous qui illustre, pour les 10 espèces identifiées à ce jour, les proportions déterminées sur différents groupes de lots analysés entre 2018 et 2024.

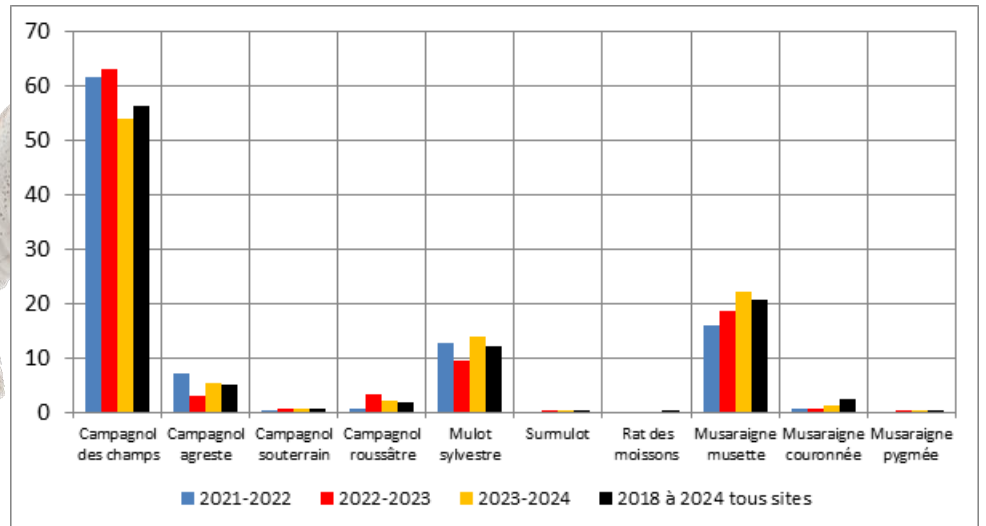


Figure 1 : proportion en % des différentes espèces dans les lots analysés

Ces variations pourraient s'expliquer à la fois par les variations annuelles de la disponibilité de chaque espèce mais également par le lieu de collecte des différentes pelotes constituant les lots. Pour tester cette dernière hypothèse, les proportions pour les 12 communes pour lesquelles on a eu plus de 100 proies ont été analysées individuellement et les proportions pour les 6 espèces les plus communément consommées sont représentées figure 2.

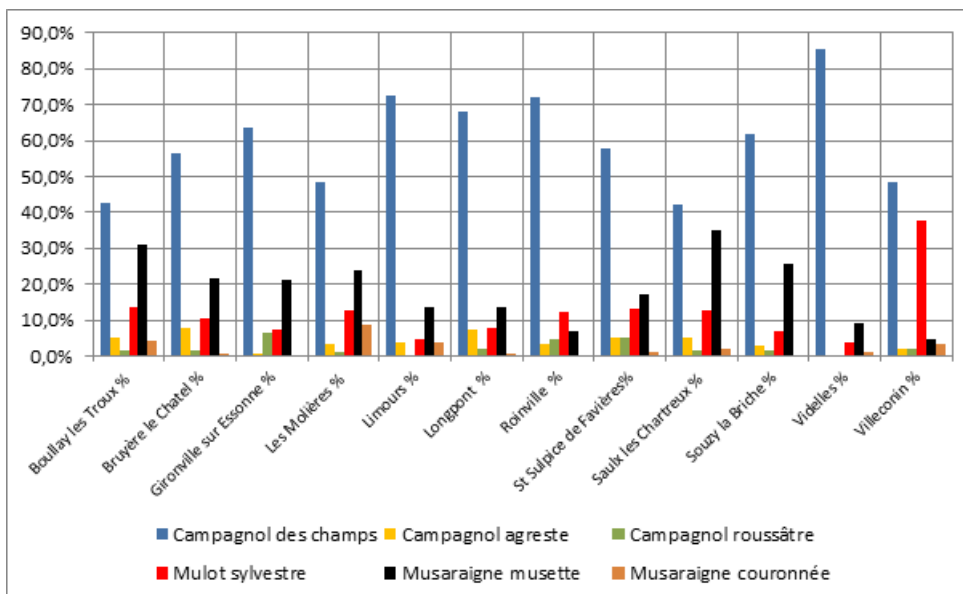


Figure 2 : proportion en % des 6 espèces les plus fréquemment consommées pour les 12 communes

Si le **Campagnol des champs** est l'espèce favorite, sa proportion dans les pelotes varie entre 40 et 72 % selon la commune considérée (pour 11 d'entre elles) et atteint même 85% à Videlles où l'on observe d'une manière générale des résultats sensiblement différents. On notera aussi la proportion significative de **Mulot sylvestre** à Villeconin ainsi que plus de 30 % de **Musaraigne musette** à Boullay-les-Trous et Saulx-les-Chartreux. Nous ne sommes toutefois pas en mesure d'expliquer ces disparités locales.

Les six espèces, les plus consommées sont illustrées dans la figure ci-dessous.



L'Effraie des clochers et son alimentation (suite)



Campagnol des champs



Campagnol agreste



Campagnol roussâtre



Mulot sylvestre



Musaraigne musette



Musaraigne couronnée

Figure 3 : Proies les plus fréquemment consommées par l'Effraie en Essonne.

Pour qualifier la diversité des proies analysées, le *tableau 4* indique, pour les 12 communes sélectionnées, à la fois le nombre d'espèces consommées, l'indice de Shannon H' et l'indice d'équitabilité J.

La remarque majeure concerne Videlles pour laquelle l'indice de Shannon est plus faible, ce qui témoigne d'une diversité faible. C'est une autre façon de montrer la prépondérance du Campagnol des champs pour cette commune.

► rappel : si l'Effraie ne consommait qu'une espèce l'indice de Shannon serait nul, synonyme d'aucune diversité.



L'Effraie des clochers et son alimentation (suite et fin)

Commune	H' - Shannon	nbre d'espèces	J - équitabilité
Boullay-les-Troux	2,08	9	0,656
Bruyères-le-Châtel	1,81	9	0,572
Gironville-sur-Essonne	1,54	6	0,594
Les Molières	2,05	8	0,685
Limours	1,40	6	0,540
Longpont-sur-Orge (basilique)	1,54	7	0,547
Roinville	1,40	6	0,541
Saint-Sulpice de Favières	1,86	7	0,662
Saulx-les-Chartreux	1,97	8	0,658
Souzy-la-Briche	1,53	7	0,545
Videlles	0,81	5	0,349
Villeconin	1,77	8	0,589

Tableau 4 : nombre d'espèces et indices de diversité pour les 12 communes retenues

L'Essonne et les autres départements

Pour comparer les résultats essonniers avec ceux des autres départements, nous avons considéré des données accessibles sur internet. Les articles pris en référence sont cités en fin de document [références 2-5]. Nous noterons toutefois que les données ont été obtenues sur différentes années ce qui peut en partie distordre le comparatif.

Au passage, nous pouvons remarquer que l'Effraie (290 g à 370 g) peut s'attaquer à des proies aussi lourdes voire plus lourdes qu'elle !

Si le nombre d'espèces semble plus faible en Essonne, ce constat n'est que modérément robuste compte tenu du nombre de proies analysées. En effet, les proies "manquantes" en Essonne sont la plupart de temps en faible voire très faible pourcentage dans les autres régions, donc la probabilité de les rencontrer est faible et nécessite de grands échantillonnages.

Les résultats obtenus pour l'Essonne ne sont pas très différents de ceux obtenus pour les Yvelines.

On peut noter en particulier l'absence (c.-à-d. pas encore trouvée) de la **Musaraigne carrelet** (*Sorex araneus*)⁽¹⁾

Toutefois, les observations de cette espèce en Essonne, en Sologne ou en Seine-et-Marne, sont à considérer avec des réserves compte tenu des remarques transmises par Mr Brunet-Lecomte et retranscrites ci-après. Elles soulignent la très faible probabilité d'observer cette musaraigne en Île-de-France.



Musaraigne carrelet

"Ce qui serait surprenant, c'est sa présence [de la Musaraigne carrelet] en Île-de-France. Pour cela, il faudrait faire des analyses génétiques car l'espèce est surtout connue en France dans les massifs montagneux et dans la bordure est de la région Grand Est, alors que la Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*) est très répandue en France, beaucoup plus commune que *Sorex araneus*.

Dans le courant des années 70, les études cytogénétiques ont mis en évidence l'existence de 2 espèces jumelles *Sorex araneus* (Musaraigne carrelet) et *Sorex coronatus* (Musaraigne couronnée) jusqu'alors classées dans une seule espèce *Sorex araneus*. Dans les années et les décennies qui ont suivi, certains auteurs dans certaines régions ont continué à tort à donner le nom de *Sorex araneus* à l'espèce Musaraigne couronnée, espèce du genre *Sorex* la plus répandue en France.

Je me souviens avoir lu, dans une publication portant sur la Seine-et-Marne, que seule l'espèce *Sorex araneus* était notée, ce qui bien sûr est absolument faux.

Concernant les nouvelles observations de *Sorex araneus* en Île-de-France, pour être crédibles, elles doivent s'appuyer sur des analyses ADN, chromosomiques ou morphométriques très poussées."

⁽¹⁾ 22 données sur GeoNat'idF depuis 2016 ; aucune donnée avant cette date. Cette espèce semble consommée notablement en Grande Sologne, sur le massif de Fontainebleau et en Seine-et-Marne.

Références :

1 : Atlas départemental des oiseaux nicheurs en Essonne, période 2004-2013 - NaturEssonne.

2 : Le régime alimentaire de la Chouette Effraie *Tyto alba* en Maine-et-Loire - Myriam et Patrice Paillet - Cres 2000,5 41-53

3 : Caractéristiques du régime alimentaire de la Chouette Effraie (*Tyto alba*) dans une région naturelle du centre de la France : La Grande Sologne - Claude Henry - Rev. Ecol. [Terre Vie], vol 36, 1982

4 : Le régime alimentaire de la Chouette Effraie dans le massif de Fontainebleau - P. Lustrat - La voix de la forêt - 2002/1 16-18

5 : Effraie des clochers : Mais que mange-t-elle donc dans nos Yvelines rurales ? Dominique Robert - Association Terroirs et Nature en Yvelines - Houdan



BUSARDS...VOUS AVEZ DIT BUSARDS ?

Ou comment sauver les nichées de deux espèces de rapaces menacées de disparition dans le sud Essonne



Depuis 2022, NaturEssonne (NE) a repris le suivi des busards en liaison avec la LPO et l'association Pie Verte Bio 77 pour protéger les nichées de Busards Saint-Martin (BSM) et de Busards Cendré (BC). Ces deux espèces présentes en Essonne (surtout le BSM et très peu de BC) nichent au sol mais, ne trouvant plus de milieux naturels adaptés, se rabattent principalement sur les cultures céréalières telles que le blé, l'escourgeon et l'orge, sur des parcelles de graminées (ray-grass, dactyle, fétuque), sur des parcelles d'oléagineuses (colza) ou sur des parcelles de légumineuses (luzerne). Se pose alors le problème de la destruction des nichées lors des moissons qui ont lieu de plus en plus tôt, ne laissant pas assez de temps aux oiseaux, après leur retour de migration, pour nidifier, couvrir leurs œufs, élever les jeunes jusqu'à leur envol. Ceci est d'autant plus vrai pour le BC qui rentre d'Afrique un peu plus tard que son cousin le BSM. Les cultures destinées à la méthanisation, dont les moissons se font encore plus tôt, conduisent quant à elles à la destruction systématique des nichées.

Pour éviter cette destruction massive, il faut alors protéger les nids en les plaçant dans des cages rendues visibles depuis la moissonneuse, en collaboration avec les agriculteurs.

La LPO précise ⁽¹⁾ par exemple qu'en 2021, les jeunes envolés grâce à des interventions de protection représentent 50,6 % pour le Cendré, 31,3 % pour le Saint-Martin. On verra pour cette année qu'en Essonne c'est plus de 50% des jeunes BSM à l'envol qui ont dû être protégés.

EN QUOI CONSISTE LA PROTECTION ?

Elle se déroule de mi-avril à mi-août environ.

La première étape consiste à repérer les couples qui potentiellement nichent sur une parcelle. Il s'agit là d'un travail de repérage à la jumelle ou à la longue vue pour observer dans un premier temps la présence d'un mâle et d'une femelle puis pour observer des comportements liés à la nidification comme le transport de matériaux pour le nid ou des échanges de proies. L'étape ultime du repérage "visuel" repose sur l'observation d'une femelle qui, étant sur le nid, décolle de la parcelle pour aller récupérer en vol une proie proposée par le mâle, puis revient au nid après une pause plus ou moins longue sur un chemin à l'écart. Le jeu consiste alors à noter le maximum d'informations telles que la position GPS du lieu d'observation, des repères naturels tels que des antennes, des bosquets ou des arbres isolés visibles à l'horizon. Ces informations sont indispensables car elles permettront ensuite de piloter un drone dans la bonne direction pour survoler le nid et déterminer ses coordonnées GPS.

La seconde étape consiste à identifier le propriétaire de la parcelle où le nid est supposé se trouver. C'est une étape cruciale et incontournable car aucune intervention ne pourra avoir lieu sur la parcelle sans l'accord de l'agriculteur. Il ne s'agit pas seulement de rechercher une autorisation d'intervention. Cette prise de contact permettra d'échanger avec le propriétaire et de le sensibiliser, si besoin, à l'intérêt de la démarche en insistant par exemple, sur le fait que, par sa consommation de campagnols, le busard est un allié de l'agriculteur, et qu'il s'agit, par ailleurs, d'une espèce protégée. C'est également lors de cette étape que l'on va avoir une première idée de la date de la future moisson. Pour 2024, nous n'avons rencontré aucune difficulté avec les propriétaires qui se sont montrés très coopératifs.

La troisième étape repose sur l'emploi du drone pour survoler le nid et donc déterminer et enregistrer sa position GPS. Cet outil est précieux car il permet non seulement de localiser précisément le nid mais également de suivre l'évolution de la nichée : nombre d'œufs, nombre et âge des poussins, nombre de jeunes avant l'envol. Cette étape ne se limite pas au repérage du nid où à l'observation de la nichée. En effet bien que le dérangement soit réduit, la femelle qui, par exemple, est en train de couvrir, va quitter le nid au passage du drone. Il faut donc s'assurer de son retour quand le calme est revenu.

La pose d'un moyen de protection comme une cage constitue **la quatrième étape**. Grâce au contact avec l'agriculteur, il est alors possible de connaître le plus précisément possible la date de la moisson et donc de déterminer si les jeunes seront volants à cette date-là. Si l'on craint que ce ne soit pas le cas, il sera alors décidé, après accord de l'agriculteur, de mettre en place une cage de protection. C'est une action sensible car il faut que les poussins soient suffisamment âgés (15 jours) pour ne pas provoquer un abandon du nid de la part des parents (principalement les Busards Saint-Martin). Si l'on craint un abandon des parents on mettra en place une clôture électrique, dispositif moins intrusif. Si le survol en drone du nid ne constitue pas un dérangement majeur, la mise en place de la cage en est un réel. Durant cette action il y a manipulation des jeunes (parfois on leur court après), pour mise à l'abri dans un carton, pose de la cage puis remise en place du nid et des poussins. Là encore il faut s'assurer du retour des parents et surtout de la femelle car c'est elle qui nourrit les jeunes quand ils sont encore incapables de dépecer une proie. Le mâle se contente quant à lui d'assurer les livraisons de campagnols. Les jeunes risquent donc de mourir de faim si la femelle ne revient pas.

Tous les bénévoles présents restent sur place tant qu'ils n'ont pas la certitude que la femelle est revenue nourrir les poussins. Cela peut durer 30 minutes comme plusieurs heures.

La cinquième étape est le suivi de la moisson. Quand la date est connue, souvent un ou deux jours avant, voire quelques heures seulement, il est alors possible de savoir si notre nichée nécessite encore de la surveillance. Si les jeunes sont incapables de sortir de la cage par leurs propres moyens (avant l'envol les jeunes escaladent le grillage et peuvent sortir) il n'y a pas de risque qu'au passage de la moissonneuse ils s'affolent et sortent de la cage. Par contre s'ils sont déjà "mobiles" il faut alors les empêcher de sortir de la cage par la mise en place d'un drap par exemple. Si on ne couvre pas la cage, les jeunes vont en sortir et immédiatement aller se cacher dans la partie non moissonnée ; ils ne seront alors pas capables de fuir lors du passage de la moissonneuse. C'est une phase compliquée surtout si les jeunes sont déjà un peu volants car à l'approche de la cage ils peuvent décoller pour se reposer un plus loin (quelques dizaines voire centaines de mètres) et il est alors plus que problématique de les récupérer. Bien sûr, là encore, quand le calme est revenu, c'est-à-dire quand la moissonneuse est partie, il faut retirer le drap puis attendre le retour de Madame Busard et observer son passage dans la cage.

La dernière étape, consiste à observer la nichée et notamment la poursuite du nourrissage par les parents jusqu'à l'envol des jeunes. Une semaine après le départ du dernier on pourra retirer la cage et prévenir l'agriculteur de la fin de l'opération.

La protection des nichées de busards est une activité qui demande une capacité à réagir aux événements (météo, moisson) et une présence sur le terrain de plus en plus soutenue à l'approche et surtout au cours de la moisson. Pour plus d'information sur ce sujet on peut consulter le cahier technique de la LPO ⁽²⁾

En 2024, pour les deux équipes, LPO et NE, ce sont à minima (la comptabilité des temps et km étant moyennement rigoureuse) 700 heures passées sur le terrain soit environ 44 heures par nid localisé et plus de 8620 km parcourus dont 1850 à vélo et 250 en transports en commun. Les 6520 autres km effectués en voiture posent toutefois le problème de l'impact des émissions de CO2 résultantes.

LES RÉSULTATS 2024

En 2022, NE n'avait pas réussi à localiser un seul nid. En 2023, trois nids avaient été localisés. Un à Auvers-Saint-Georges, malheureusement totalement prédaté, un à Brouy et un à Roinville, ce dernier ayant nécessité la mise en place d'une cage à la dernière minute alors que la moissonneuse attaquait le layon où se trouvait le nid. Cette année-là au moins 6 jeunes avaient décollé. 4 de manière naturelle et 2 après protection.

En 2024, la LPO et NE ont pu localiser 16 nids : 15 de Busards Saint-Martin et 1 de Busard cendré. L'augmentation du nombre de nids localisés est en soi une grosse satisfaction et un encouragement à poursuivre.

⁽³⁾ maladie respiratoire des oiseaux causée par le protozoaire *Trichomonas gallinae*

QUELS ENSEIGNEMENTS POUVONS-NOUS TIRER DE CETTE ANNÉE 2024 ?

4 nids (1 abandon et 3 prédatés) n'ont pas eu de nichée. Pour le nid abandonné par les parents on avait observé que la femelle avait été dérangée une première fois et avait dû se déplacer pour trouver sur la même parcelle un second emplacement. Les fortes intempéries pourraient également en être la cause : champs inondés par endroit, céréales couchées qui ont mis le nid à découvert.

Remarque : il y a une grosse différence entre le nombre d'œufs pondus et le nombre de jeunes à l'envol. Plusieurs raisons en sont la cause :

- ◆ Abandon du nid à Gironville-sur-Essonne : perte de 5 œufs.
- ◆ Prédation à Auvers-Saint-Georges : perte de 6 œufs.
- ◆ Maladie ou malnutrition à Brouy : perte de 2 poussins.
- ◆ Non éclosion des œufs malgré la présence de la femelle : perte d'1 œuf à Richarville, de 2 à Maisse et de 3 à Ansonville.
- ◆ Enfin il arrive que le petit dernier d'une nichée serve de complément alimentaire comme ce fut probablement le cas à Richarville.

Sur les 12 nids ayant abrité une nichée, 7 ont fait l'objet de mesures de protection (cage ou clôture électrique)

Pour un nid (Brouy) nous avons dû conduire 2 poussins en centre de soin suite à l'observation du décès dans la même journée de deux autres poussins (plus jeunes et plus petits). On a craint la trichomonose ⁽³⁾. La maladie n'ayant pas été avérée, c'était peut-être un problème de malnutrition (ce problème de nourrissage des poussins a également été observé cette année pour les Chevêches). Les 2 poussins sauvés ont été remis en liberté en Lorraine.

Sur l'ensemble des 12 nids avec nichée ce sont 36 jeunes qui ont pris leur envol, 16 provenant de nids non protégés et 20 (dont 4 Busards cendrés) issus de nids protégés **ce qui démontre l'intérêt de la démarche.**



Nid de Busard Saint-Martin - © Christophe Alexandre

Texte : Gérard Trémoulière

Bibliographie

⁽¹⁾ Circus'laire - Bulletin de liaison du réseau busards (Cahier de surveillance 2021)

⁽²⁾ Les Busards - Cahier technique LPO

Comment sauver les nichées de deux espèces de rapaces menacées de disparition dans le sud Essonne (suite)

Commune	Espèce	Culture	Cage	œufs	poussins	Jeunes à l'envol
Mondeville	BSM	BLE	Non	4	4	4
Videlles	BSM	BLE	Non	3	3	3
Moigny-sur-Ecole	BSM	ORGE	Oui	3	3	2
Maisse	BSM	ORGE	Oui	6	4	4
Valpuiseaux	BSM	BLE	Non	4	4	3
Boutigny	BSM	BLE	Non	2	2	2
Brouy	BSM	ORGE	Oui	5	5	3
Auvers-St-Georges	BSM	ORGE	Non	6	0	0
Mespuits	BSM	ORGE	Oui	5	3	3
Richarville	BSM	BLE	Oui	5	4	3
Gironville	BSM	BLE	Non	5	0	0
Gironville	BSM	ORGE	Non	4	2	0
Roinvilliers	BSM	BLE	Non	5	5	4
Rouvres-Saint-Jean	BSM	ORGE	Clôture	4	1	1
Rouvres-Saint-Jean	BC	ORGE	Oui	4	4	4
Noisy-sur-Ecole	BSM	BLE	Non	?	?	0
Total				65	44	36

Données établies par Birgit Töllner pour le Réseau Busards

Jeune Busard Saint-Martin à Fenneville
28/06/2024 - © Marie-José Vergnes



Pose d'une cage à Fenneville - 25/06/2024 - © Marie-José Vergnes



Protection de jeunes Busards
au passage de la moissonneuse- 26/06/2024 - © Christine Prat



Pose d'une cage à Mespuits - 26/06/2024 - © Gilles Touratier

LES CIGOGNES SONT DE RETOUR

LE GROUPE ORNITHO

Du samedi 7 au dimanche 8 septembre 2024, sept Cigognes blanches ont passé la nuit dans l'ancienne forêt de peupliers de Saulx-les-Chartreux.

A 9h55 elles ont profité d'une bulle d'air chaud pour reprendre la longue route vers le sud.

(pour info : le 25 août 2022, 24 cigognes ont stationné au nord du même site).

Grâce à sa bague, l'origine de l'un des oiseaux a pu être retracée : l'oiseau est né et bagué fin mai 2023 à Schiphorst, dans le nord des Pays-Bas.

Ça nous rappelle que nous sommes en pleine période de migration des cigognes !

Pour ceux et celles qui veulent profiter de ce beau spectacle, signalons un site modeste, mais favorable dans notre région : les champs autour de la décharge de Semardel, à Vert-le-Grand.

Ci-dessous une carte pour ceux qui ne le connaissent pas et désirent le découvrir.

Attention :

1. prudence : circulation parfois chargée et stationnement souvent pénible le long des routes
2. savoir que la prise de photos sur et à côté des décharges est interdite.

Personnellement, j'ai été (gentiment) réprimandé, sans que ça n'ait eu de conséquence.

Observer est autorisé, mais prendre des photos est interdit.

Il y a un petit tableau en construction avec les nombres d'oiseaux comptés (jusqu'à > 200). Pour ceux qui veulent contribuer à ce tableau, n'hésitez pas !



Texte et photos © Dirk Verstraete

La page de Sébastien

À défaut de Bouvreuil...

Aux Jallots, à Dourdan, un matin de fin mai, alors que j'étais parti sur le terrain pour essayer de rencontrer un ou plusieurs Bouvreuils pivoine, si chatoyants et peu communs, dont je connaissais déjà l'espèce depuis fort longtemps, soudain une autre surprise m'attendait : une petite famille de Fauvettes à tête noire, fort affairée !

Une femelle adulte était en train de nourrir un juvénile volant, reconnaissable à sa calotte rousse, ses commissures jaunes et sa queue très courte. Ils étaient perchés sur la clôture de l'étang tourbeux.

Je compte 4 ou 5 juvéniles qui aussitôt s'éparpillent dans les arbustes, puis se cachent dans les frondaisons de Peupliers d'Italie.

Je remarque l'absence du mâle adulte .

C'est la première fois de ma vie que je vois une nichée de cette espèce ! De retour dans la chambre, je me plonge dans le volume de Paul Géroudet consacré aux passereaux : "les petits sont nourris et veillés assidûment par les parents".

Je me mets à rêver : et si c'était le même couple qui avait niché une année en lisière du bois dans le roncier ? Mais non, ce n'est pas plausible, c'était dans un endroit assez éloigné.

Sébastien Foix



La Fauvette épervière,
observée aux Jallots (Dourdan) le 12/06/2024



Le Pouillot fitis, (*Acredula*)
observé aux Jallots (Dourdan) le 06/06/2024

**LE COURRIER DE LA NATURE N° 340 (avril 2024)**

[Publication de la SNPN]

Au sommaire :

- ✓ Échos / actualités
- ✓ Chronique d'un Castor nommé Gwladys
- ✓ Dossier thématique : Mammifères amphibiens

AU FIL DE L'ORGE N° 114 (printemps 2024)

[Publication du Syndicat de l'Orge]

- * Connaître les secrets de la rivière
- * La surveillance automatisée
- * Modernisation du système de télégestion
- * Vig'Orge pour alerter sur les risques de crues et de pollutions
- * La nature reprend ses droits : le point sur le plan paysage
- * Aider les entreprises à respecter l'eau...et l'Orge

LES ÉTUDES DE L'IPR : AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ

[Publication de l'ARB - avril 2024]

Au sommaire [extraits] :

- * Accueillir la biodiversité sur son exploitation
- * Préserver et mettre à profit la biodiversité

BULLETIN DE L'ANVL N° 102 (1^{er} trimestre 2024)

[Publication de l'ANVL]

Au sommaire :

- * Géologie : paléohydrologie à l'origine des grès de Fontainebleau
- * Bryologie : observations 2022-2023 dans la forêt de Fontainebleau
- * Ornithologie : observation d'un Grand corbeau (*Corvus corax*) dans le massif de Fontainebleau

BULLETIN DE L'ANVL N° 103 (2^{ème} trimestre 2024)

[Publication de l'ANVL]

Au sommaire :

- * Ornithologie : les faits marquants de 2023
- * Écologie : sur la nécessité de préserver aussi la biodiversité "cultivée"
- * Écologie : politiques "climat" et politiques "biodiversité", vers une recherche de convergence
- * Entomologie : la Scolie hirsute [*Scolia hirta*]

LE COURRIER DE LA NATURE N° 341 (juin 2024)

[Publication de la SNPN]

Au sommaire :

- ✓ Échos / actualités
- ✓ Chronique d'un Castor nommé Gwladys (suite)
- ✓ Vie de la SNPN : Une vallée en Velay (Haute Loire)
- ✓ Dossier : Forêt guyanaise
- ✓ L'art et la nature

LIAISON N° 203 (juin 2024)

[Publication de FNE IDF]

Au sommaire [extraits] :

- * Édito : 50 ans de combats : restons attentifs, éveillés et déterminés !
- * Val-de-Marne : projet de prison à Noisieu - la mobilisation ne faiblit pas
- * Yvelines : le devenir du site de Servier suscite la crainte des associations
- * Yvelines : Ru de Buzot - un petit paradis en danger
- * Essonne : déviation du Val d'Essonne - un projet peut en cacher un autre
- * Essonne : le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse n'en sortira pas grandi !
- * Seine-Saint-Denis : l'impact de la vitesse sur les autoroutes urbaines
- * Seine-et-Marne : dialogue forêt-société
- * Paris : le long cheminement de la révision du PLU de Paris
- * Hauts-de-Seine : quartier Jean Zay à Antony - une supercherie ?
- * Dossier : Le SDRIF-E, vraiment environnemental ?
- * Jeux olympiques 2024 : relever le pari de la transition et de l'innovation écologique ?

INSECTES N° 213 (2^{ème} trimestre 2024)

[Publication de l'OPIE]

Au sommaire [extraits] :

- * Le Dragon ou Harpie
- * Mythes, contes et légendes : l'origine du bousier
- * Les insectes de la Belle Époque : l'Hypocéphale armé
- * Les Archéognathes
- * Le Bourdon à large collier
- * Des ruches pour la biodiversité ?
- * Les insectes ont-ils vraiment une personnalité ?
- * Le portfolio d'Insectes : larves de tenthrèdes

INFOPIE N° 30 (juillet 2024)

[Publication de l'OPIE]

Au sommaire :

- * Retour sur la 18^{ème} édition de la Fête de la Nature
- * Spipoll : observons les pollinisateurs
- * Lancement d'un cycle de webinaires "insectes : quand voir petit c'est voir l'avenir"
- * Échanges autour des PNA Papillons & Libellules
- * Vie de l'association

L'ENVOL DES CHIROS N° 36 (juin 2024)

[Publication de la SFEPM]

Au sommaire (extraits):

- **Actualités nationales**
 - * Surveillance du Minioptère de Schreibers
 - * Des nouvelles du groupe de travail "milieux rocheux"
- **Actualités régionales**
 - * Les rencontres chiroptères
 - * Le Molosse de Cestoni
 - * Un gîte de Noctule commune en Meurthe-et-Moselle
 - * L'espèce endémique de Corse : *Myotis nustrale*
- **Regards**
 - * Mieux appréhender sur le long terme l'usage des nichoirs

MAMMIFERES SAUVAGES N° 87 (juin 2024)

[Publication de la SFEPM]

Au sommaire (extraits):

- * SFEPM actus
- * Lancement de l'année du Castor
- * Vie des groupes
- * Actualités nationales
- * Actualités internationales
- * Dossier : étude d'une population de loups en Provence

LE COURRIER DE LA NATURE N° 342 (septembre 2024)

[Publication de la SNPN]

Au sommaire :

- ✓ Échos / actualités
- ✓ Chronique d'un Castor nommé Gwladys (suite)
- ✓ Vie de la SNPN : Grand Lieu : le déclin des oiseaux communs
- ✓ Dossier : le Castor, une nouvelle alliance
- ✓ L'art et la nature

ANVL	Association Naturaliste de la Vallée du Loing
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité
ENE	Essonne Nature Environnement
FNE IDF	France Nature Environnement Île-de-France
IPR	Institut Paris Région
OPIE	Office Pour les Insectes et leur Environnement
PNA	Plan National d'Action
SDRIF-E	Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental
SFEPM	Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
SNPN	Société Nationale de Protection de la Nature



LA LOI SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE A ÉTÉ VOTÉE LE 17/06/2024

Pour atteindre les objectifs globaux de l'UE, les États membres doivent restaurer au moins 30% des habitats concernés par la nouvelle législation (forêts, prairies, zones humides, rivières, lacs et fonds coralliens) pour remettre en bon état d'ici 2030 ceux qui sont en mauvais état, puis 60% d'ici 2040 et 90% d'ici 2050. Conformément à la position du Parlement, les pays de l'UE devraient donner la **priorité aux zones Natura 2000** jusqu'en 2030. Une fois qu'une zone est remise en bon état, les pays de l'UE veillent à ce qu'elle ne se détériore pas de manière conséquente. Les États membres devront également adopter des plans nationaux de restauration qui détaillent la manière dont ils entendent atteindre ces objectifs.

source : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room>

► certaines associations considèrent que le texte reste très en deçà des réponses à apporter aux crises de la biodiversité et du climat. À suivre !

BON À SAVOIR !

LE SERVICE PUBLIC PROPOSE UNE ALTERNATIVE À GEOPORTAIL "cartes.gouv.fr" offre à tous (collectivités territoriales, acteurs publics, entreprises, associations, citoyens...) les bases de données et les outils utiles pour se saisir de cartes et données publiques librement accessibles sur de nombreux thèmes (topographie, écologie, sécurité, foncier, réglementations...)

Source : <https://cartes.gouv.fr/>

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES FAUSSES BONNES IDÉES



L'ARB a proposé au long de l'année plusieurs webinaires sur ce thème. Ils sont disponibles en rediffusion ici :

<https://www.arb-idf.fr/cycle-de-webinaires-les-faussees-bonnes-idees/>



FIN DES CHASSES "TRADITIONNELLES"

Le 6 mai 2024 le Conseil d'État a déclaré "illégales" les pratiques de chasse traditionnelles visant les **Alouettes des champs** ainsi que d'autres espèces d'oiseaux

Notons que l'Alouette des champs a perdu plus de la moitié de ses effectifs européens depuis 1980 et près du quart de sa population française au cours des 20 dernières années.

source : <https://www.conseil-etat.fr/actualites/chasses-traditionnelles-a-l-alouette-le-juge-des-referes-du-conseil-d-etat-suspend-les-nouvelles-autorisations>



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE GRATUITE "CARTES IGN"

- Explorez le territoire français et ses richesses
- Interrogez la carte interactive, elle vous dit tout !
- Observez l'évolution des paysages au fil du temps
- Découvrez des points d'intérêt autour de vous

<https://www.ign.fr/telechargez-application-cartographique-cartes-ign>



BIOMIMÉTISME

En s'inspirant de la structure des ailes du **Greta Oto**, papillon originaire d'Amérique centrale, les écrans du futur pourraient offrir une clarté et une visibilité sans précédent, tout en réduisant la fatigue oculaire et la consommation d'énergie.

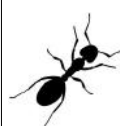


En effet les ailes de ce papillon sont presque entièrement transparentes et minimisent la réflexion de la lumière. Cette caractéristique unique est due à la structure de surface complexe de ses ailes.

Source : <https://scienmysterieuse.com/nature-environnement/biomimetisme-exemple-surprenant/>

le saviez-vous ?

LES FOURMIS, ENCORE !



Certaines espèces de fourmis pratiquent des amputations sur leurs congénères et leur appliquent des sécrétions salivaires antimicrobiennes pour une meilleure cicatrisation.

Source : <https://theconversation.com/fr/environnement>

le saviez-vous ?

LES SAUTERELLES ONT DES OREILLES SUR LE VENTRE



Les organes auditifs de la sauterelle ne se trouvent pas sur la tête, mais plutôt sur l'abdomen : une paire de membranes, qui vibrent en réponse aux ondes sonores, sont situées de chaque côté du premier segment abdominal, repliées sous les ailes. Ce simple tympan, appelé organe tympanal, permet à la sauterelle d'entendre les chants de ses congénères.

Source : <https://www.greelane.com/fr/science-technologie-math%C3%A9matiques/animaux-nature/fascinating-facts-about-grasshoppers-1968334/>

Biomimétisme : les super pouvoirs du Rat-taupe nu

Pour hyper moche qu'il soit, le rat-taupe nu (*Heterocephalus glaber*), petit rongeur originaire d'Afrique, est doté de capacités physiologiques extraordinaires que la science ne cesse de découvrir. L'animal peut notamment vivre plus d'une trentaine d'années, ce qui est du jamais vu pour un rongeur de cette taille. Comme si nous pouvions vivre jusqu'à 600 ans !

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/des-chercheurs-decouvrent-le-secret-du-rat-taupe-nu-pour-avoir-un-coeur-indestructible_177570



Un renard dans mon jardin !

C'était en juillet (*). La première fois j'ai cru à une vision... la deuxième fois, j'ai pensé que je rêvais... la troisième fois se passe dans le jardin de mon voisin, heureusement équipé d'une caméra qui détecte les mouvements, ce qui prouve que je n'ai pas été victime d'hallucinations !

Je l'ai revu en août, très calme, comme chez lui. En réalité il est chez lui, pour preuve ce qu'il laisse en partant. Et je peux dire que c'est un frugivore (à noyaux) !

Il m'a réveillée à l'aube d'une nuit de la fin août... mais savez-vous comment s'appelle son cri ?

(*) Fin août ils étaient 2 à batifoler dans le jardin voisin !

Odile Clout



Le glissement

Si vous aussi vous avez une anecdote à partager, cette page est pour vous !

De nombreuses études, depuis plusieurs années, montrent que les animaux sauvages se rapprochent des villes... à la reconquête de leurs territoires perdus ?

En direct de Saulx-les-Chartreux, le 4 septembre 2024



Notre envoyé spécial nous envoie la preuve d'une reproduction certaine de Cisticole de Joncs ! L'observation n'est pas facile, nous dit-il, car l'espèce peut construire plusieurs nids, et un mâle peut avoir jusqu'à deux ou trois femelles.

Sa conclusion pour cette saison sur ce site, après de nombreuses heures d'observation, est qu'il doit y avoir 3 mâles au total, dont 1 avec deux femelles, et 4 nids en tout.

© Dirk Verstraete

Adhérer



<http://natureessonne.fr/index.php?id=7>

★ du 1er janvier au 30 novembre ★

NaturEssonne est éligible au dispositif "tremplin jeune citoyen" mis en place par le CD 91

(cliquer sur le lien)

Directeur de la publication : Georges FOUILLEUX

Rédacteurs : Isabelle Alexandre, Odile Clout, Sébastien Foix, Alain Fontaine, Georges Fouilleux, Romain Guittet-Chaleux, Kyrian Hemery, Frédéric Jarry, Arnaud Loret, Fabrice Koney, Anouk Mouret, Julie Penneteau, Christine Prat, Birgit Töllner, Gérard Trémoulière.

Crédits photos et illustrations : Christophe Alexandre, Odile Clout, Sébastien Foix, Alain Fontaine, Fabrice Koney, Christine Prat, Gilles Touratier, Marie-José Vergnes, Relecture : Martine Lacheré - Mise en page : Odile Clout - octobre 2024. Les opinions émises dans les articles de La Lettre n'engagent que leurs auteurs.